

# Conditions générales de FRAMEN GmbH pour la fourniture de contenu au réseau FRAMEN

## 1. Champ d'application

1.1. Les conditions générales suivantes (ci-après dénommées "CG") régissent les relations entre FRAMEN GmbH, Besselstraße 14, 10969 Berlin, (ci-après dénommé "FRAMEN") et le fournisseur de contenu en ce qui concerne la fourniture de contenu numérique par le fournisseur de contenu en vue de sa mise à disposition au sein du réseau FRAMEN et de sa reproduction sur les écrans "Digital Out of Home (DOOH)" du réseau FRAMEN, dans la mesure où rien de contraire n'a été convenu sous forme de texte.

1.2. Les conditions du fournisseur de contenu qui diffèrent des présentes conditions d'utilisation ne s'appliquent pas, à moins que Framen ne les ait expressément acceptées.

1.3. En cas de contradiction entre les présentes CGV et les conditions d'utilisation de la plateforme "framen.com" convenues entre le fournisseur de contenu et FRAMEN, les dispositions des présentes CGV priment.

1.4. Les offres de FRAMEN s'adressent exclusivement aux entreprises au sens de l'article 14 du BGB (code civil allemand).

## 2. Définitions

2.1. L'"écran" au sens des présentes CGV est un écran numérique commercialisé par FRAMEN sur lequel un contenu peut être affiché et rendu perceptible à un grand nombre de personnes.

2.2. "Réseau FRAMEN" : tous les écrans commercialisés par FRAMEN dans le monde entier.

2.3. "Fournisseur d'écran" : tout exploitant d'un écran commercialisé par FRAMEN.

2.4. Les "contenus" au sens des présentes CGV sont des contenus éditoriaux constitués d'images, de textes et/ou d'images animées.

2.5. Le terme "programme" au sens des présentes CGV désigne la séquence de contenu et de matériel publicitaire diffusée sur un écran.

2.6. " Plateforme " au sens des présentes Conditions générales est la plateforme en ligne exploitée par FRAMEN et accessible sous " framen.io " et " framen.com ", qui

FRAMEN GmbH, Besselstraße 14, 10969 Berlin, Germany

permet notamment aux Fournisseurs d'écran de gérer leurs Écrans connectés au système FRAMEN.

### **3. Objet de l'accord**

3.1. Le fournisseur de contenu produit du contenu qu'il fournit gratuitement à des fins d'autopromotion pour une lecture sur les écrans du réseau FRAMEN. De cette manière, le fournisseur de contenu souhaite augmenter la portée de son contenu dans son propre intérêt.

3.2. FRAMEN a l'intention de rendre le contenu fourni par le fournisseur de contenu disponible sur la plate-forme dans la disposition déterminée par FRAMEN pour être utilisé par les fournisseurs d'écrans dans le cadre de programmes diffusés sur les écrans et d'élargir ainsi la gamme de contenu disponible sur la plate-forme.

3.3. Le fournisseur de contenu n'est pas tenu de fournir certains contenus ou un certain nombre de contenus, pas plus que FRAMEN n'est tenu de diffuser effectivement sur des écrans les contenus fournis par le fournisseur de contenu. En cas de prestation de services, les parties agissent chacune exclusivement dans leur propre intérêt économique.

### **4. Mise à disposition et diffusion de contenus, personnes de contact**

4.1. La fourniture de contenu par le fournisseur de contenu s'effectue par l'intermédiaire des interfaces avec la plateforme fournies par FRAMEN à cet effet ou par l'intermédiaire des fonctions de la plateforme fournies par FRAMEN à cet effet.

4.2. L'utilisation du contenu fourni par le fournisseur de contenu pour la conception et la fourniture de programmes est laissée à la discrétion de FRAMEN et peut également être partiellement influencée par le fournisseur d'écran. FRAMEN a le droit de diffuser des programmes différents sur des écrans différents ou sur des groupes d'écrans différents. FRAMEN a le droit de combiner le contenu fourni par le fournisseur de contenu avec du contenu provenant d'autres fournisseurs ainsi qu'avec des publicités pour former des programmes diffusés.

4.3. Le contenu est diffusé en continu à partir du serveur FRAMEN, sans stockage permanent du contenu chez le fournisseur d'écran concerné. Dans la mesure où un stockage intermédiaire temporaire a lieu, en tout ou en partie, afin d'assurer une lecture fluide sur les écrans, ce stockage n'est que temporaire et purement technique.

FRAMEN GmbH, Besselstraße 14, 10969 Berlin, Germany

FRAMEN GmbH | Company Headquarters: Berlin, Germany | Managing Directors: Dimitri Gärtner, Thomas Bergemann | VAT No. DE318241668 | District Court Charlottenburg, Commercial Register: HRB 227066 B  
[www.framen.com](http://www.framen.com)

4.4. FRAMEN et le fournisseur de contenu s'informent mutuellement des modifications prévues des interfaces, des normes techniques et/ou de l'infrastructure technique, dans la mesure où ces modifications sont pertinentes pour l'autre partie.

4.5. Les personnes de contact technique et les personnes de contact du projet sont communiquées à l'autre partie au début de la période contractuelle.

## **5. Responsabilité du contenu fourni**

5.1. Le fournisseur de contenu garantit que le contenu qu'il a fourni peut être publié de la manière prévue par le contrat, que sa publication n'est pas illégale et, en particulier, qu'aucun droit de tiers n'est violé par son utilisation conformément au contrat.

5.2. Le fournisseur de contenu s'engage à indemniser FRAMEN de tous les droits, dommages, coûts, etc. qu'un tiers fait valoir à l'encontre de FRAMEN en raison de la violation de droits dans le cadre de l'utilisation contractuelle du contenu fourni par le fournisseur de contenu. FRAMEN est également tenu à l'écart ou indemnisé des coûts nécessaires à sa propre défense juridique dans ces cas. Les éventuelles demandes de dommages-intérêts ou autres demandes de FRAMEN ne sont pas affectées ; toutefois, les paiements fondés sur l'obligation d'indemnisation sont compensés par ces demandes si FRAMEN se trouve autrement dans une meilleure position sans fondement juridique.

5.3. Si des tiers font valoir des droits à l'encontre de FRAMEN en raison du contenu fourni par le fournisseur de contenu, FRAMEN en informera immédiatement le fournisseur de contenu. Les parties se coordonneront en ce qui concerne toute défense juridique nécessaire.

## **6. Droits d'utilisation**

6.1. Le fournisseur de contenu accorde à FRAMEN des droits d'utilisation simples et illimités dans l'espace sur le contenu qu'il a fourni, dans la mesure nécessaire à la fourniture du service dû. En particulier, le fournisseur de contenu accorde à FRAMEN le droit d'utiliser le contenu qu'il a fourni aux fins de la création de programmes et de la diffusion de ces programmes ou du contenu sur les écrans et au sein de la plate-forme.

- à dupliquer,
- dans la mesure nécessaire à la conversion dans un format de fichier adapté à une distribution ultérieure,
- de les rendre publiquement accessibles à des tiers dans le cadre de la plateforme,

FRAMEN GmbH, Besselstraße 14, 10969 Berlin, Germany

- avec d'autres produits, en particulier avec des produits de consommation, à des programmes à combiner et à des programmes de formation.

- de rendre le contenu propre publiquement perceptible, accessible, diffusable et autrement reproductible au moyen d'équipements techniques, en particulier de jouer le contenu propre sur l'écran et donc de le présenter publiquement, ainsi que de conserver le contenu propre pour le fournisseur d'écran sur la plateforme et de le rendre accessible.

6.2. Les droits sont accordés dans chaque cas par la fourniture du contenu respectif par le fournisseur de contenu. Ils prennent fin une semaine après la fin de la fourniture du contenu respectif par son retrait du flux ou de la plateforme par le fournisseur de contenu, au plus tard une semaine après la fin de la relation contractuelle.

6.3. F RAMEN a le droit d'accorder aux fournisseurs d'écrans des sous-licences pour l'utilisation du contenu fourni par le fournisseur de contenu dans la mesure nécessaire pour atteindre l'objectif du contrat, en particulier pour la reproduction publique du contenu sur les écrans.

## 7. Durée, résiliation du contrat

7.1. Sauf convention contraire, le contrat est conclu pour une durée indéterminée. Il peut être résilié à tout moment sans préavis.

7.2. Le droit à un licenciement extraordinaire pour motif valable reste inchangé.

7.3. Toute résiliation doit se faire sous forme de texte. La suppression du compte d'utilisateur sur la plate-forme au moyen de la fonction prévue à cet effet sur la plate-forme par le fournisseur de contenu équivaut à une résiliation sous forme de texte.

## 8. Responsabilité

FRAMEN n'est responsable des dommages subis par le fournisseur de contenu qu'en cas de violation fautive d'obligations contractuelles essentielles (obligations cardinales). Les obligations contractuelles essentielles sont des obligations dont le respect est une condition préalable à la bonne exécution du contrat et dont le fournisseur de contenu dépend et peut également dépendre. En cas de violation par négligence légère d'une obligation contractuelle essentielle, la responsabilité est limitée au dommage typiquement prévisible, dont FRAMEN devait s'attendre à la survenance au moment de la conclusion du contrat en raison des circonstances connues de FRAMEN à ce moment-là. Les limitations de responsabilité susmentionnées s'appliquent également, mutatis mutandis, aux employés, agents et auxiliaires d'exécution de FRAMEN. Nonobstant ce qui précède, FRAMEN est responsable, conformément aux dispositions légales, des dommages causés au fournisseur de contenu en vertu de la loi sur la

FRAMEN GmbH, Besselstraße 14, 10969 Berlin, Germany

FRAMEN GmbH | Company Headquarters: Berlin, Germany | Managing Directors: Dimitri Gärtner, Thomas Bergemann | VAT No. DE318241668 | District Court Charlottenburg, Commercial Register: HRB 227066 B  
[www.framen.com](http://www.framen.com)

responsabilité du fait des produits, des atteintes à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé, en cas de garantie présumée ou si le dommage a été causé par FRAMEN ou ses auxiliaires d'exécution par négligence grave ou intentionnellement.

## 9. Confidentialité

9.1. Les parties s'engagent à traiter de manière confidentielle toutes les informations dont l'autre partie ou les personnes qu'elle a chargées de l'exécution du présent contrat ont connaissance et qui ne sont pas du domaine public (informations confidentielles). Ceci s'applique en particulier à toutes les informations concernant les affaires internes, c'est-à-dire également les processus commerciaux et opérationnels de la partie concernée. Les informations confidentielles ne peuvent être utilisées que dans le cadre de l'exécution du contrat. L'obligation de confidentialité s'applique indépendamment du fait que les informations concernées soient expressément marquées comme confidentielles ou non.

9.2. Les deux parties s'engagent à traiter les informations reçues avec le même soin que leurs propres informations internes et à ne les fournir ou les rendre accessibles qu'aux employés nécessaires et à aucun tiers, à l'exception des employés des sociétés affiliées (§§ 15 et suivants AktG), ainsi que des consultants qui sont tenus au secret professionnel et dont l'intervention est nécessaire à la réalisation des objectifs du présent accord. Les parties veillent à ce que les sociétés affiliées (§§ 15 et suivants AktG) auxquelles une partie divulgue des documents et des informations confidentiels soient également tenues de respecter la confidentialité au même titre que les parties dans le cadre du présent accord.

9.3. L'obligation de confidentialité ne s'applique pas aux informations qui sont

- sont déjà connus du public au moment du transfert,
- ont été portées à la connaissance du public par la suite, sans qu'il y ait eu violation des obligations énoncées dans le présent accord,
- le destinataire a manifestement reçu des informations de tiers en toute légalité, en particulier sans enfreindre les obligations de confidentialité existantes, ou
- ont fait l'objet d'une autorisation écrite de publication de la part de l'autre partie.

En outre, l'obligation de confidentialité ne s'applique pas aux informations qui doivent être divulguées en vertu de dispositions légales impératives, d'une décision judiciaire juridiquement contraignante ou d'une ordonnance officielle, ou qui sont nécessaires pour faire valoir légalement des droits propres à l'encontre de l'autre partie contractante concernée.

FRAMEN GmbH, Besselstraße 14, 10969 Berlin, Germany

9.4. L'obligation de confidentialité subsiste au-delà de la durée du contrat en ce qui concerne toutes les informations confidentielles, dans la mesure où elles ne sont pas ou ne deviennent pas publiques.

9.5. Les parties s'informent mutuellement sans délai de toutes les circonstances qui pourraient avoir une importance pour l'exécution du présent contrat. Les parties s'engagent à traiter le contenu du présent contrat, en particulier les prestations dues en vertu de celui-ci, de manière confidentielle à l'égard des tiers. En particulier, les parties ne peuvent ni faire la publicité de leur relation d'affaires avec l'autre partie, ni l'utiliser comme référence dans des cas individuels sans accord écrit.

## 10. Dispositions finales

10.1. Dans la mesure où les présentes CGV prévoient la transmission de déclarations ou d'informations par FRAMEN au fournisseur de contenu, cette transmission s'effectue généralement sous forme de texte (le courrier électronique suffit) à l'adresse électronique fournie par le fournisseur de contenu.

10.2. Les modifications et compléments apportés à un contrat conclu ainsi que les dérogations aux présentes CGV doivent être effectués sous forme de texte. Dans le cas de modifications et de compléments au contrat, cela s'applique également à l'annulation de la clause de forme textuelle. Nonobstant ce qui précède, les présentes conditions générales peuvent également être modifiées si FRAMEN communique la modification envisagée sur la plateforme et si le fournisseur de contenu déclare son consentement à la modification en utilisant une fonction prévue à cet effet sur la plateforme.

10.3. Si une disposition du présent accord est ou devient nulle, invalide ou inapplicable en tout ou en partie, la validité et l'applicabilité de toutes les autres dispositions n'en seront pas affectées. Dans la mesure où la loi le permet, les parties remplaceront la disposition nulle, inefficace ou inapplicable par une disposition efficace et applicable qui se rapproche le plus possible de l'objectif économique de la disposition nulle, inefficace ou inapplicable en termes d'étendue, de temps, de lieu ou de champ d'application. Il en va de même pour toute lacune dans le présent accord.

10.4. La relation contractuelle est régie exclusivement par le droit de la République fédérale d'Allemagne. L'application de la Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CISG) est exclue.

10.5. Si le fournisseur de contenu est un commerçant, une personne morale de droit public ou un fonds spécial de droit public, le lieu de juridiction exclusif pour toutes les réclamations découlant du contrat est Berlin-Mitte. Toutefois, FRAMEN peut également poursuivre le fournisseur d'écran devant sa juridiction générale.

FRAMEN GmbH, Besselstraße 14, 10969 Berlin, Germany

10.6. Les conditions des CGV sont une traduction des CGV en langue allemande et ne sont données qu'à titre de référence. En cas d'incohérence entre le texte allemand des présentes CGV et la version français des CGV, la version allemande prévaut.

FRAMEN GmbH, Besselstraße 14, 10969 Berlin, Germany

FRAMEN GmbH | Company Headquarters: Berlin, Germany | Managing Directors: Dimitri Gärtner, Thomas Bergemann | VAT No. DE318241668 | District Court Charlottenburg, Commercial Register: HRB 227066 B  
[www.framen.com](http://www.framen.com)